

# Modification n° 06.22 : Commune de LIBIN – Extension PAE Galaxia et zoning Le Cerisier

## PROPRIETES

Date de réception SPGE : 26/03/2019

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : LESSE – 22/31

Commune : LIBIN

OAA : AIVE

Numéro de modification (Code SPGE) : 06.22

Intitulé : Modification n° 06.22 : Commune de LIBIN – Extension PAE Galaxia et zoning Le Cerisier

## DESCRIPTION

<b>Explications</b>	La demande de modification fait suite à la modification du plan de secteur portant sur l'extension du parc d'activités de Galaxia et du zoning Le Cerisier à Libin (arrêté ministériel du 07/03/2017). Il s'agit donc d'assigner un régime d'assainissement à une nouvelle zone urbanisable. Cette nouvelle zone d'activités présente une superficie d'environ 16 ha et devrait accueillir 400 à 500 emplois. Il est proposé d'orienter cette zone en régime d'assainissement collectif. Cette demande est motivée par le fait que le parc d'activités économiques initial est repris en assainissement collectif et que l'extension du parc et du zoning est équipée entièrement d'égouts connectés à la station d'épuration existante de l'Euro Space Center.		
<b>Superficie concernée</b>	16 ha		
	<b>Avant</b>	<b>Après</b>	
<b>Assainissement collectif</b>	0 EH	250 EH	
<b>Assainissement autonome</b>	0 EH	0 EH	
<b>Assainissement transitoire</b>	0 EH	0 EH	
	<b>Charge totale à terme</b>		<b>250 EH</b>

## SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

*La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif*

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
84035/09		EURO SPACE CENTER		400 EH		Existant	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
<b>Existants</b>	oui	<b>Existants</b>	/	<b>Existants</b>	/	<b>Existants</b>	/
<b>A réaliser</b>	/	<b>A réaliser</b>	/	<b>A réaliser</b>	/	<b>A réaliser</b>	/

## SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	LE12R – Etat physico-chimique 2017 : Bon
Natura 2000 (rayon de 500 m)	BE34027 - Bassin de la Lomme de Poix-Saint-Hubert à Grupont
Zone de baignade (rayon de 500 m)	/
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	/

## ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

# EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

